Zeitschrift: Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de

Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Band: - (1971)

Heft: 13

Rubrik: Rousseau vu par Chaillet et Mme de Charrière : resumé de la

conférence donnée le samedi 7 novembre 1970

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ROUSSEAU VU PAR CHAILLET ET Mme DE CHARRIERE

Résumé de la conférence donnée le samedi 7 novembre 1970 à l'assemblée des Amis de J.-J. Rousseau par le professeur Charly Guyot.

M. Charly Guyot qui connaît parfaitement bien tout ce qui concerne la littérature du XVIIIe siècle, nous tint sous le charme en nous parlant de l'œuvre de Rousseau vue par Mme de Charrière et par le pasteur Chaillet, ces deux personnages si marquants de la vie littéraire de notre petit pays neuchâtelois.

Et tout d'abord, il tint à les situer dans le temps. Tous deux vécurent dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et ils arrivent à l'âge mûr lorsque Rousseau meurt en 1778; c'est dire qu'ils ne l'ont pas connu sinon par ses œuvres.

Ce n'est qu'en 1790 que Mme de Charrière parle de Rousseau; elle défend Thérèse Levasseur et collabore avec DuPeyrou pour l'édition neu-châteloise de la deuxième partie des « Confessions ». Elle écrira enfin pour un concours de l'Académie française son « Eloge de Rousseau ».

Et c'est de 1779 à 1784, années où Chaillet est rédacteur du « Journal helvétique » que nous trouverons dans celui-ci la critique des œuvres de Rousseau.

M. Guyot se penche maintenant tour à tour sur ces deux critiques.

Tout d'abord Chaillet. A Genève, il est précepteur des enfants de Mme Massi née Dunant. En été, la famille séjourne à Versoix et Chaillet se promène solitaire dans la nature. C'est le moment de lire la « Nouvelle Héloïse ». L'âge du jeune homme, le milieu aimable, la nature... Chaillet est en merveilleux état de réceptivité; sur son exemplaire personnel et sur une feuille de papier, le jeune homme commente avec enthousiasme. Pourtant il se rend compte que cette lecture peut devenir dangereuse pour lui. « Cette lecture m'a gâté » écrit-il.

En mai 1771, Chaillet revient dans la principauté pour passer ses derniers examens de théologie, mais il regrette Versoix. Il trouve le paysage du Vignoble trop arrangé, trop peuplé.

Et toujours la lecture de la Nouvelle Héloïse l'enflamme à nouveau. Les examens de théologie brillamment passés, Chaillet est nommé suffragant à Bevaix; en 1774, il se marie et arrive à Colombier-Auvernier, paroisse où il résidera 14 ans avant d'être nommé à Neuchâtel.

C'est donc en 1779 que Chaillet devient rédacteur du « Journal helvétique ». Voltaire et Rousseau sont morts tous deux en 1778. Nous lisons sous la plume de Chaillet : « Mes amis, laissons là « Candide » et lisons la « Nouvelle Héloïse ». Quel génie sublime que celui de Jean-Jacques ; quel esprit étonnant que celui de Voltaire! »

Pourtant la lecture de l'« Emile » et celle du « Contrat social » obligent notre critique à réviser son opinion. Certaines idées du philosophe lui paraissent même contestables.

Dès 1781, commence la publication des œuvres complètes de Rousseau et dès la parution de la première partie des « Confessions », des « Rêveries »,

des «Dialogues de Rousseau juge de Jean-Jacques», Chaillet fait de nombreuses restrictions, ainsi : « Les Dialogues révèlent le délire d'une imagination troublée ».

Il ne croit qu'à demi à la lapidation de Môtiers. En juin 1782, Chaillet donne son opinion sur les premiers livres des « Confessions ». Le critique est fort embarrassé, il les a plutôt dévorés que lus! Il a été vivement intéressé pendant plusieurs jours, il n'a pensé qu'à cela. Plus tard, Chaillet se rend compte qu'il a maintenant une image de Rousseau plus humaine, mais pétrie de contradictions choquantes.

Enfin, que pense le pasteur Chaillet de la religion de Rousseau? « De la religion, je vois qu'il en a pris les sentiments, dit-il, mais je ne vois pas qu'il en ait pris la morale, il s'est contenté de l'admirer. »

Chaillet met d'un côté les principes et la doctrine du philosophe et de l'autre sa sensibilité. Le philosophe, le raisonneur s'attirent les critiques du pasteur.

Pour Chaillet, Rousseau n'est pas un véritable chrétien. Pourtant, Rousseau lui apparaît comme une nature instinctivement et profondément religieuse; il s'en sépare sur les points de doctrine, mais son admiration ne change pas au sujet de la « Nouvelle Héloïse » et des « Confessions ».

C'est donc dans ses articles de 1781-1784 dans le « Journal helvétique » que Chaillet a exprimé l'essentiel de sa pensée sur Rousseau. Quand les livres VII-XII des « Confessions » paraîtront en 1789-1790 simultanément à Genève, puis à Neuchâtel, Chaillet sera nommé à Neuchâtel. La carrière de critique littéraire s'arrête pour lui et nous ne savons pas ce qu'il a pensé de la seconde partie des « Confessions ».

C'est Mme de Charrière qui va nous éclairer sur ce point. Son contact avec l'œuvre de Rousseau est assez tardif. C'est seulement de 1789-1790 que datent les écrits où elle traite de l'œuvre du philosophe.

Mme de Staël a fait paraître des lettres sur les ouvrages et le caractère de Jean-Jacques. Mme de Charrière va répondre, non pas pour célébrer Rousseau, mais pour prendre la défense de Thérèse Levasseur, « indigne femme » d'après Mme de Staël qui croyait au suicide de Jean-Jacques et en rendait Thérèse responsable.

Le 12 décembre 1789, chez Fauche, paraît une plaquette « Plainte et défense de Thérèse Levasseur ». En défendant Thérèse, la dame de Colombier défend Jean-Jacques et le loue d'avoir mieux aimé les humbles que les puissants et d'avoir soutenu les faibles, ce qui du reste, était aussi dans les idées de Mme de Charrière.

Celle-ci collabora avec DuPeyrou pour le «Discours préliminaire» introduisant la publication chez Fauche-Borel de l'édition neuchâteloise des « Confessions ». Elle fit aussi paraître des « Eclaircissements relatifs à la publication des Confessions de Rousseau » où elle se fait juge de la querelle DuPeyrou-Moultou.

Mme de Charrière a encore écrit quelque chose de plus substantiel au sujet de Jean-Jacques. C'est un « Eloge de Rousseau », essai de concours pour un prix de l'Académie française; elle n'obtint pas le prix.

Dans son travail, l'auteur insiste d'abord sur l'imagination forte et brillante du philosophe, sur son extrême sensibilité, il est le créateur d'un monde idéal dans la « Nouvelle Héloïse », un visionnaire de la nature...

Ce qui paraît le plus intéressant dans ce petit ouvrage, ce sont les remarques sur le style de Rousseau et surtout son admiration pour les rêves de Jean-Jacques.

Parlant des « Confessions », Mme de Charrière se montre très compréhensive, elle n'estime pas moins Jean-Jacques, au contraire, elle l'aime beaucoup plus d'avoir avoué certaines choses; ce qui la choque le plus, c'est l'abandon des enfants.

M. Guyot termine son intéressant exposé en affirmant que dans les premières années qui suivent la mort du grand homme, les articles de Chaillet et l'« Eloge de Rousseau » par la dame de Colombier lui apparaissent être du nombre des plus remarquables jugements portés sur Rousseau.

Th. Schmid

MUSEE ROUSSEAU A MOTIERS

(Suite de l'article du Bulletin No 12)

Une médaille frappée pour une marche populaire, don de la Société de Tir de Môtiers.

Chronique pour le 6e centenaire de la Famille Pury, don de Mme M. de Pury à Berne.

IIIe vue du village de Moutiers-Travers, par Chatelet, tiré des Tableaux de la Suisse, Laborde, Paris, 1780, et Vue de l'Isle des Peupliers dite l'Elisée, contre-épreuve réduite de la grande planche de Moreau-le-Jeune, modifiée par la Convention, dons de Mme Mauler-de Rutté à Neuchâtel.

Abraham Gagnebin et J.-J. Rousseau et Abraham Gagnebin, gravures de A. Bachelin, et 3 reproductions photographiques des portaits d'Abraham Gagnebin, de sa femme, et de Daniel Gagnebin, dons de Mlle M. Brandt à La Ferrière.

Agrandissement photographique du portrait de J.-A. D'Ivernois, gravé par Girardet, et 30 photographies évoquant l'ancienne société Rousseau de Môtiers, la commémoration de 1962 à Môtiers, la maison Rousseau avant, pendant et après sa restauration, l'inauguration du musée, dons de M. D. Schelling à Fleurier.

Photocopies des généalogies des descendants de Rousseau, de M. P. de Rougemont, à Neuchâtel.

Des dons en espèces nous ont été faits par : Le Fonds de réserve pour activités et manifestations culturelles du D.I.P. (Fr. 500.—); Anonyme (Fr. 100.—); Mlle Louise Du Bois à Peseux (Fr. 500.—); Société d'histoire de la Suisse romande (Fr. 40.—); Association pour le développement économique du Val-de-Travers (ADEV) (Fr. 100.—).

Notre gratitude va à tous ces donateurs qui témoignent ainsi de leur intérêt pour notre activité, ainsi qu'aux personnes qui, en nous prêtant des documents originaux, ont permis de renouveler la présentation de notre musée au cours de cette année.

F. Matthey